

Délibération 2025.06.01

Délibération affichée
et exécutoire le :

12/06/25

Le 10 juin 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 3 juin 2025, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, CHAUVEAU Valérie, PION Bruno, BAILLY Michèle, PERRICHON Didier, MAUCHIEN Anne, DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice, CAUDOUX Michel, HUIDO Etienne, SEBGO Brigitte, RIOULT Thierry.

Pouvoir : SURTEL Marie-Laure à DUVOUX Sylviane.

Absent : TARTIÈRE Steeven.

Acquisition de terrain Terre de Poussilard aux abords du chemin d'exploitation n°11

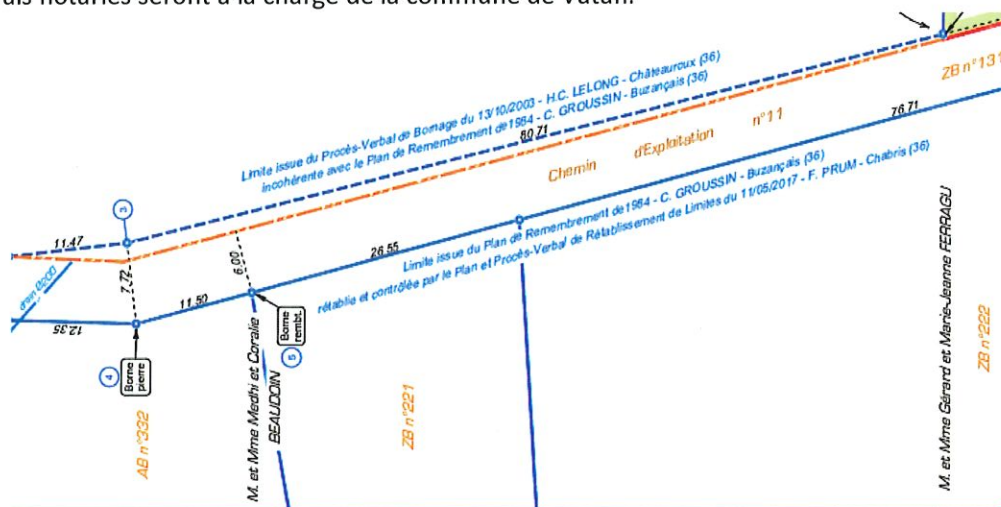
Dans le cadre de l'aménagement de l'extension de la ZAC des Noyers, le cabinet Biagéo a été mandaté par la Communauté de Communes Champagne Boischauts (CCCB) pour effectuer le bornage de la zone.

Ces opérations ont révélé une incohérence entre le plan de remembrement de 1984 et le plan de bornage déjà réalisé en 2003 pour la limite entre les parcelles ZB n°131, correspondant au chemin d'exploitation n°11 propriété communale et la ZB 210, propriété de la SCI de la Terre Chouanne.

Dans la mesure où la commune de Vatan souhaite rétrocéder la gestion du chemin d'exploitation à la CCCB,

Sans discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité le rachat d'une partie de la parcelle ZB 210 appartenant à la SCI de la Terre Chouanne au prix de dix euros et d'une surface de 95 m². Il s'agit d'un fossé d'une longueur 92.15 mètres.

Les frais notariés seront à la charge de la commune de Vatan.



Le Maire,
MÉTIVIER Philippe

Le secrétaire de séance,
Patrice FORBEAU